

Technicien(ne) en bâtiment (3^e affichage) (Sûreté, santé et sécurité) Direction des ressources matérielles

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux en lien avec la santé et la sécurité au travail, notamment en matière de prévention des risques. Elle peut aussi travailler sur les aspects des différentes étapes de la vie d'un bâtiment en effectuant divers travaux techniques liés à la conception, à l'élaboration, à la vérification et à la supervision de projets d'aménagement, de rénovation, de restauration ou de construction de bâtiments.

Quelques attributions caractéristiques

- Effectue des évaluations ergonomiques des postes de travail et conseille la direction en matière d'ergonomie;
- Participe au comité de santé et sécurité du Collège;
- Veille au bon fonctionnement des dispositifs d'alarme incendie et de protection incendie des bâtiments du Collège;
- Participe à la réalisation de sessions d'information et de formation à l'intention du personnel de son service ;
- Participe à la gestion et l'organisation des activités des agents de sécurité du Collège ;
- Élabore des procédures et guides pour les agents de sécurité ;
- Participe à la gestion et la mise à jour des systèmes de surveillance, des contrôles des accès et de la serrurerie ;
- Conseille l'administration en matière de santé et sécurité du Collège ;
- Veille au respect des normes, lois et règlements en matière de SST ;
- Élabore des procédures reliées aux bonnes pratiques en matière de SST ;
- Participe à la gestion des produits dangereux utilisés au Collège, pour ses aspects d'entreposage, d'utilisation sécuritaire, de disposition et des procédures en cas de déversement;
- En collaboration avec les directions concernées, effectue la mise en application du plan jeunesse en santé et sécurité du travail (Protocole de Québec) pour ses aspects : matériel, équipement et environnement. Procède à l'identification des risques et participe à la mise aux normes des outils et équipements existants, conseille dans l'application des normes lors d'achat de nouveaux équipements, s'assure de l'exécution des procédures d'entretien préventif établies pour les équipements et outils ;
- Effectue toutes autres tâches connexes.

LE POSTE

- ✓ **Classe d'emploi** : : Technicien(ne) en bâtiment (Sûreté, santé et sécurité)
- ✓ **Service** : Direction des ressources matérielles
- ✓ **Titulaire** : Alexandra Delisle-Laferriere
- ✓ **Lieu de travail** : Saint-Laurent
- ✓ **Supérieur** : Denis Perusse
- ✓ **Horaire** : du lundi au vendredi de 8h à 16h
- ✓ **Salaire** : 24,36\$ à 33,95\$ de l'heure
- ✓ **Entrée en fonction** : mai 2022
- ✓ **Statut** : Remplacement à temps plein d'un an ou jusqu'au retour de la personne remplacée
- ✓ **N° de concours** : H22-S-12

Technicien(ne) en bâtiment (3^e affichage) (Sûreté, santé et sécurité) Direction des ressources matérielles

LES QUALIFICATIONS

Scolarité et expérience:

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un champ de spécialisation approprié, notamment en environnement, hygiène et sécurité au travail, techniques de sécurité incendie ou techniques policières ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences :

- Connaissance des normes, règlements et pratiques en santé et sécurité au travail : produits dangereux, ergonomie, risques liés au matériel, à l'équipement et à l'environnement ;
- Bonnes connaissances en mesures d'urgence ;
- Favorise une approche préventive positive, encourage le travail d'équipe et un climat de travail harmonieux ;
- Word, Excel, Outlook.

POUR POSTULER

Période d'affichage : du 11 au 17 mai 2022.

CONCOURS : H22-S-12

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à la Direction des ressources humaines d'ici le **17 mai 2022 à 16h00** par courriel à : resshum02@cegepsl.qc.ca

Note : Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà pré qualifiée.

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le Collège remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

LE CADRE DE TRAVAIL

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent dispose d'un campus exceptionnel et accompagne 3 500 étudiants grâce aux vingt programmes offerts à l'enseignement régulier. Les programmes de formation continue regroupent quelques 500 personnes, en plus de celles qui sont inscrites au secteur de la francisation et à des ateliers de perfectionnement.

- ✓ **20 jours** de vacances
- ✓ **13 jours fériés**
- ✓ **Assurances** collectives
- ✓ Régime de **retraite**
- ✓ **Congés** spéciaux
- ✓ **Formation** continue

Selon les dispositions de la convention collective

NOUS JOINDRE



625, avenue Sainte-Croix
Montréal (métro du Collège)



resshum@cegepsl.qc.ca



514 747-6521



Cégep de Saint-Laurent